

Bulletin d'histoire politique

André Patry au quotidien (1922-2012)

Claude Morin



Volume 21, Number 2, Winter 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014149ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014149ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Morin, C. (2013). André Patry au quotidien (1922-2012). *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 178–183. <https://doi.org/10.7202/1014149ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

André Patry au quotidien (1922-2012)

CLAUDE MORIN

Ancien ministre des Affaires intergouvernementales du Québec

On trouvera dans l'excellent ouvrage de Robert Aird, *André Patry et la présence du Québec dans le monde* (VLB éditeur, 2005), des éléments biographiques et documentaires sur l'action et l'influence de Patry comme chef du protocole sous Daniel Johnson père, et expert en affaires internationales. Je m'en tiens ici à des souvenirs personnels sur ce personnage d'exception.

Une amitié ancienne

J'avais 22 ans quand j'ai rencontré André Patry pour la première fois. C'était en 1951. Alors conseiller auprès du recteur de l'Université Laval, il s'occupait des relations que l'institution commençait à tisser avec des établissements de l'étranger. À leur intention, il avait conçu le projet d'une brochure qui contiendrait, entre autres textes, un article élaboré sur les liens économiques, financiers aussi bien que commerciaux, du Canada avec d'autres pays.

Son beau-frère Gérard Bergeron, politologue, un de mes professeurs à la Faculté des sciences sociales de Laval où je me spécialisais en économie, me suggéra comme auteur. André m'accorda une entrevue rapide à son bureau et, encore plus rapidement, m'expliqua la nature du document souhaité. Lorsque je le lui remis dans les délais prescrits, j'étais plutôt fier de mon «œuvre», presque une trentaine de pages meublées de statistiques que je m'étais donné beaucoup de peine à colliger et à analyser.

Catastrophe! Mon article ne convenait pas du tout. Trop technique, trop rempli de chiffres et trop axé sur l'actualité récente, trop long aussi, il n'évoquait pas assez les perspectives d'avenir sur lesquelles André espérait

des développements substantiels. Je lui reprochai de ne pas m'avoir mieux expliqué ses attentes, à quoi il répondit que j'aurais dû mieux comprendre ses indications. Je ne savais pas encore qu'il était partisan de la concision verbale et de la brièveté dans l'écrit, traits dont, avec d'autres, je serai maintes fois témoin plus tard.

Mes rapports avec lui auraient pu se terminer sur cette déception, mais il se produisit au même moment un événement d'un tout autre ordre qui allait avoir une influence considérable sur ma famille et contribuer à faire naître, entre André et moi, une complicité amicale qui dura des années. Pendant que, consterné, je me rendais à l'évidence que mon article ne faisait pas l'affaire, André prit l'appel téléphonique d'un jeune immigrant, Nicolas Radoiu, dont le recteur lui avait demandé de s'occuper. Roumain, il avait fui le régime communiste de son pays et était inscrit en médecine à Laval. Pour un emploi d'été, il avait besoin d'attestations qu'André pouvait lui fournir. En écoutant l'échange, je me rendis compte qu'André connaissait le roumain. J'appris ultérieurement de lui que, outre l'anglais, il connaissait également l'italien et l'espagnol (peut-être aussi le portugais), ce qui m'épata.

Coïncidence supplémentaire: l'emploi d'été de Nicolas était le même que le mien, en ce sens qu'à notre insu nous faisions tous deux partie d'un groupe d'étudiants qu'Alcan avait recrutés à Québec pour remplacer des travailleurs en vacances à son usine de Kingston, Ontario. Si bien que nous nous sommes retrouvés ensemble, dans cette ville ontarienne, pendant tout l'été 1951. À son retour à Québec, mes parents offrirent de lui louer une chambre chez nous. Et Nicolas épousa ma sœur Denyse en 1955...

La tournure des événements fit que mes relations avec André Patry ne se sont pas limitées aux seules périodes où j'ai, par la suite, exercé des responsabilités gouvernementales. À cause de Nicolas et aussi parce que nos interrogations intellectuelles, je devrais dire ontologiques, se ressemblaient, nous eûmes occasion de nous revoir. André était un grand lecteur, d'une impressionnante culture. Il s'intéressait à des questions qui s'imposaient aussi à moi, grand lecteur également, mais de culture moins vaste. À la fin des années 1960, il m'annonça qu'il s'était mis à l'étude de l'arabe, pour mieux comprendre l'évolution du monde islamiste qui finira, me dit-il, par nous surprendre. Nous discussions aussi de Dieu, de l'évolution, des religions, de la civilisation grecque et romaine, des aspects positifs (selon André) de la monarchie, et que sais-je encore. En décembre 1970, il me donna, autographié, un petit livre de 56 pages tout juste publié aux Éditions Paulines, *Réflexions sur la matière et la vie*, où il démontrait une familiarité inattendue avec la cosmologie, la physique et la biologie. Ce livre, très dense, mais éminemment lisible, fut l'un de ceux qui me propulsèrent vers d'autres ouvrages sur le même genre de sujets. J'en ai aujourd'hui des douzaines dans ma bibliothèque. Lus, relus et annotés.

Mes contacts avec André diminuèrent en nombre et en intensité à compter du milieu de la décennie 1990, mais je recevais à l'occasion des lettres de lui, chaleureuses, où il me signalait l'existence d'ouvrages susceptibles de m'intéresser ou me demandait de lui rappeler les circonstances de tel ou tel événement. Dommage qu'il ait été réfractaire à l'ordinateur et au courrier électronique, nous aurions pu communiquer bien davantage ces années-là.

Un personnage original

André était passionné par tous les aspects de la politique internationale actuelle et passée. Ses connaissances en droit et en histoire étaient remarquables. À croire qu'il avait passé toute sa vie à étudier. Qui plus est, en diverses circonstances dont j'ai oublié les détails, il avait rencontré quantité de diplomates étrangers ainsi que des membres de familles royales européennes, et il entretenait avec certains d'entre eux des relations épistolaires suivies.

Je me souviens aussi particulièrement des exposés qu'il me fit sur les conséquences du Congrès de Vienne sur la formation des États européens, sur l'intégration des États pontificaux à l'Italie en voie d'unification au XIX^e siècle (il a même écrit quelques brochures sur le sujet) et sur l'acquisition graduelle, par le Canada, de sa souveraineté. On comprend dès lors pourquoi il porta autant d'attention aux premiers signes de l'ouverture du Québec au monde dans les années 1960.

André ne rechercha jamais la notoriété. Bien que très à l'aise dans des émissions de télévision sur la culture, comme animateur ou participant, je ne crois pas que, sauf erreur, devenu chef du protocole, il ait accepté d'être interviewé par les médias, ni qu'il l'ait fait dans ses fonctions ultérieures de sous-ministre de l'Immigration et de délégué général du Québec. Il symbolisait à mes yeux le conseiller parfait, intervenant avec discrétion auprès de ceux qu'il voulait informer ou influencer, ou qui sollicitaient ses avis.

Mais c'était un conseiller original, avec son style de vie et ses propres méthodes de travail parfois déconcertantes. Il fallait parfois le décoder, à cause de sa réserve justement. Ainsi, lorsqu'il soumettait un avis par écrit, il le faisait généralement tenir en une seule page, souvent manuscrite (mais dont il conservait copie), où se trouvaient condensés un rappel des faits, son raisonnement et ses recommandations laconiques. Habitué qu'ils étaient à recevoir chaque jour de volumineux textes accompagnés d'annexes, le procédé déroutait certains ministres et fonctionnaires qui n'accordaient pas toujours aux courts « mémos » d'André la réflexion voulue. Car, lorsqu'il s'était exprimé sur tel dossier à telle date, il revenait rarement sur le sujet. Il considérait que l'État québécois disposait désormais

de son opinion et que, pour peu qu'ils consentent à l'effort, les responsables politiques pouvaient s'y référer au besoin.

Dans ses tâches protocolaires, il alliait le sens du décorum au souci du détail et à la présence d'esprit dont il devait faire preuve, confronté qu'il se trouva parfois à des contretemps aussi inopinés qu'inévitables. Poli, accueillant, attentionné, il n'avait rien d'obséquieux ou de prétentieux. Correct, est le mot qui conviendrait, je pense, mais aux yeux de ceux qui le connaissaient bien, il ne parvenait pas toujours à cacher sa tolérance fort limitée à l'égard de la grossièreté et de l'inculture perceptibles chez certaines sommités du temps et autres « bons Québécois du terroir » qu'il lui fallait convier à des événements dont, selon lui, le sens et la solennité leur échappaient.

Lorsqu'il devait discuter avec un ministre ou un fonctionnaire chargé de dossiers qui lui tenaient à cœur, il préférait un rendez-vous le midi dans un bon restaurant (il ne prenait qu'un vrai repas par jour, celui du midi précisément) et tenait généralement à ce que son invité y vienne seul. L'entretien était toujours court, une heure ou à peine plus. Adeptes de la concision verbale, ai-je dit, André n'était pas enclin à étirer les conversations. Paradoxalement, nonobstant ses fonctions, il n'avait rien d'un mondain, amateur de cocktails, de salons et de salamalecs.

Il gérait son temps de manière stricte, au point de créer des surprises. Ainsi, peu avant le début d'Expo 1967 où étaient attendus plusieurs chefs d'État, le premier ministre Johnson lui demanda, ainsi qu'à moi, de venir à la réunion du conseil des ministres, un mercredi après-midi, expliquer certains problèmes diplomatiques (à l'époque, le premier ministre invitait à l'occasion un fonctionnaire ou un conseiller à décrire un problème ou une situation devant les ministres réunis). Or, autant André était pointilleux sur l'horaire, autant Johnson avait une notion souple du temps. Résultat: prévue pour 14 h 30, la rencontre avec le conseil des ministres commença à 16 h 45. Indisposé par le retard, André fit sa présentation et répondit ensuite à quelques questions. Soudain, vers 17 h 30, il se leva et dit à peu près ceci: « Messieurs, je vous prie de m'excuser. Je dois être de retour à Montréal ce soir et mon train part à 18 heures. Le taxi m'attend. Je demeure à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin que je revienne la semaine prochaine ». Et, stupéfiant les ministres, il quitta la salle!

Quand il devait voir quelqu'un, il arrivait cinq minutes avant le moment de l'entretien, mais il pouvait fort bien s'en aller s'il estimait qu'on tardait trop à le recevoir. Non qu'il se jugeât important ou qu'il se sentit nécessairement vexé, mais parce que son *agenda* prévoyait ailleurs un autre rendez-vous déjà convenu. Dans ces cas, il remplaçait l'entretien manqué par l'envoi d'une (courte) note qu'il commençait, en gros, ainsi: « N'ayant pu vous voir, voici ce dont je voulais vous parler... ».

André était matinal, moi pas tellement. Il me demanda un jour de l'appeler le lendemain matin chez lui, entre 7 heures et 7h15. pour me donner une information dont il ne disposait pas sur le coup. Je l'appelai à 7h20. Pas de réponse. Il était déjà parti. Et il me blâma de mon « retard ».

J'eus une seule fois, à la fin des années 1960, l'occasion de visiter son appartement à Montréal. Sobre décoration où tout objet avait sa raison d'être et de paraître. André avait sélectionné cet appartement parce qu'au sous-sol de l'immeuble, il pouvait pendre le métro et, sans avoir à sortir dans la rue, se rendre à son bureau Place Ville-Marie. C'est ainsi qu'en hiver, par des températures polaires ou en pleine tempête, des usagers du métro, sans doute intrigués, virent parmi eux un svelte passager fort élégamment vêtu, mais sans manteau ni chapeau.

Chose étrange, dans cet appartement, pourtant habité par un lecteur que je savais avide, je ne remarquai aucune bibliothèque digne de ce nom. « Mais j'ai une grosse bibliothèque », protesta André. Sur ce, il ouvrit un placard profond, une vaste remise, où sur des étagères s'alignait en rangs serrés, du plancher au plafond, sur trois murs et une partie du quatrième, une incroyable quantité de feuilles de toutes dimensions, séparées ici et là par des marqueurs sur lesquels apparaissaient d'abondantes annotations. Aucun livre cependant. Clef du mystère : lorsqu'il avait terminé un ouvrage, André n'en conservait que les chapitres ou les pages « utiles » dont il maintenait constamment la liste à jour, par thèmes, après avoir noté toutes les précisions et les références pertinentes...

Un personnage spécial, donc. Individualiste, sans être égoïste, avec des traits que je trouvais sympathiques et souvent amusants. Si je m'en accommodais volontiers, sa rigueur chronologique provoqua tout de même des situations qui me confirmèrent qu'André avait bien davantage une vocation de conseiller, comme je l'ai laissé entendre plus haut, que celle d'un fonctionnaire forcément soumis à des pratiques administratives qui lui convenaient mal. À la fin des années 1970 il devint délégué général du Québec en Belgique, pays en décalage de six heures avec le Québec. Il arrivait à son bureau autour de 8 heures et, réglant des questions courantes, s'y activait jusque vers 14 heures. Après quoi, il prenait son repas de la journée et retournait à son appartement pour s'enfouir dans des dossiers et des rapports, rédiger des notes et voir à sa correspondance avec divers diplomates européens. Il était alors interdit à son personnel, et à quiconque, sauf cas d'urgence nationale, de le déranger. En pratique, cela signifiait qu'il pouvait difficilement communiquer par téléphone avec le Québec (et inversement) puisque, s'il avait appelé à 13 heures, heure belge, il aurait été 7 heures ici. On voit le genre.

Une étonnante et fertile similitude de vues

J'ai été sous-ministre pendant huit ans et demi et ministre pendant un peu plus de cinq ans. Tout au long de cette période, à ma demande ou de son propre chef, lors de conversations ou dans des notes succinctes, André m'a formulé des propositions ou soumis des avis sur une multitude de dossiers concernant les relations internationales du Québec et les frictions qu'elles provoquaient avec Ottawa. Absorbé par ses autres occupations, il n'a jamais agi auprès de moi comme membre régulier de mon équipe immédiate de collaborateurs. Je le voyais comme un ami constamment disponible, partageant les mêmes objectifs que moi. En quelque sorte un complice discret, comme je l'ai laissé entendre.

Tempérament, formation, méthodes de travail et mode de vie, nous avions vraiment peu en commun. Mais, curieusement, je suis incapable de me souvenir d'une seule situation où nous aurions sérieusement divergé d'avis. Jamais aucune mésentente fondamentale n'est survenue entre nous. Il était d'accord avec mes projets et m'y aidait. Sa perception du Québec et de son potentiel correspondait à la mienne. J'étais d'accord avec ses suggestions et, dans la mesure du possible, y donnais suite. Seule nuance : invoquant des précédents historiques européens ou des principes juridiques d'après lui incontestables, il lui arrivait parfois de suggérer des initiatives dont, par expérience ou en raison de contraintes politiques et autres, je prévoyais l'insuccès. Explications fournies, il n'insistait pas.

Les anecdotes choisies qu'on vient de lire font ressortir le côté humain d'André Patry, mais ne doivent absolument pas masquer sa valeur intellectuelle, encore moins faire oublier le rôle actif et constructif — indispensable — qu'à sa façon il joua dans l'émergence internationale du Québec.